

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024

à la grande salle des Colombettes de Vuadens.

Mme Antoinette Badoud, présidente, salue cordialement toutes les personnes présentes et se réjouit de voir une très nombreuse assemblée. Elle salue particulièrement M. René Thomet, président cantonal, M. Bertrand Gaillard, syndic de la commune de La Roche, ainsi que MM. Genoud et Jean-Bernard Repond qui nous parleront dans la deuxième partie d'assemblée. Elle excuse Mme Françoise Egger qui n'a pas pu être des nôtres pour cette assemblée.

Mme Badoud a également une pensée chaleureuse pour tous ceux qui ont perdu un proche et demande une minute de silence.

Mme la Présidente nomme ensuite deux scrutateurs soit MM. Claude Gaillard et Francis Giroud.

2. Présentation de la commune de La Roche.

M. Bertrand Gaillard, syndic, transmet les salutations du conseil communal à toute l'assemblée. Sa commune est sportive puisqu'encore assez récemment, il y a eu des personnes médaillées. En 1901, il avait été créé un hospice pour orphelins. En 1959, il y avait un immeuble pour locataires âgés et en 1986 a été construit un nouvel EMS qui est le Foyer St-Joseph. Il y a une Commission pour les seniors et une journée est organisée par la jeunesse à l'intention de ces derniers. Il a été également créé des appartements protégés car l'espérance de vie est plus grande et ces 16 appartements sont tous près de l'EMS ; ils sont très bien équipés. En 2019, un cabinet de groupes s'est ouvert à La Roche. Pour sa part, la Commission Senior+ propose une activité une fois par mois et M. le Syndic donne des détails. Ce qui a été mis en place devra continuer sur la durée.

M. Gaillard est applaudi pour ses propos.

Mme la Présidente remercie M. Gaillard pour ses très bonnes informations. Elle trouve génial tout ce qui a été mis en place pour les aînés. C'est un très bon exemple et elle félicite cette commune pour tout cela. Elle ajoute que la commune de la Roche offre une partie de l'apéro et l'en remercie.

3. Rapport de la Présidente.

Avant son rapport, Mme la Présidente désire passer la parole à M. René Thomet, nouveau président cantonal, qui nous honore de sa présence.

Après les salutations d'usage à l'assemblée, M. Thomet indique qu'il a à cœur de prendre connaissance des différentes sections et il a constaté qu'en Gruyère, il y a un bon dynamisme. Il y a eu quelques changements au niveau cantonal, ce qui amène certaines modifications et il faut un certain temps pour la mise en place de projets. Il y a des postes à repourvoir, par exemple celui de caissier et aussi un traducteur pour le journal Horizon.

Pour la Fédération suisse, il y a des problèmes de santé chez certaines personnes. Et la question se pose de savoir s'il faut maintenir cet échelon. La Fédération est quand même un interlocuteur privilégié dans les hautes sphères. Il y a quand même eu un changement avec Senior+. Il y a davantage d'interlocuteurs, des activités nouvelles et de ce fait, une coordination plus grande. Il faut garder ce qui a été fait mais il faut davantage de nouvelles personnes. Il y a aussi discussion avec les directeurs d'EMS, un dialogue est également nécessaire entre les seniors et les personnes actives mais également entre les personnes âgées et les jeunes enfants. M. Thomet dit qu'il a beaucoup de plaisir dans cette nouvelle activité.

Une personne demande qui finance Senior+ ? M. Thomet répond qu'en principe ce sont les communes mais il y a aussi des institutions intergénérationnelles.

M. Thomet est très applaudi par l'assemblée pour son exposé.

Mme Antoinette Badoud remercie également M. Thomet et dit qu'il y a déjà une année qu'elle a été nommée présidente et qu'elle a beaucoup de satisfaction à ce poste.

Pour la première fois, le programme a été fait sous forme de livret et elle remercie Anne Spicher, secrétaire pour ce gros travail. Mme Badoud relève la belle participation aux différentes activités, par exemple, une conférence aux Colombettes, un film montrant un parcours du Piémont au Mont-St-Michel, reportage qui a fait rêver. Il faut un engagement constant pour préparer le tout. Elle rappelle ce que fait la section et indique qu'il y a aussi l'obligation de s'adapter aux nouvelles fonctions technologiques. Elle passe ensuite la parole aux différents animateurs.

Tout d'abord M. Bernard Tinguely expose le programme des matchs aux cartes. Il y aura également une journée pétanque – cartes. Il a été également proposé une sortie Train-fondue. Il donne les différentes dates pour ces activités. Lors des matchs aux cartes, tout ce qui est donné par les différents sponsors est entièrement redistribué aux participants. Merci aux personnes qui s'occupent de tout cela. Il précise encore que pour la journée pétanque-cartes, il ne faut pas plus de 40 personnes. Quant au train-fondue, c'est déjà complet.

M. Albert Pittet donne un aperçu de l'activité du groupe des marches. Une fois par mois, il propose une rando d'une demi-journée qui convient à tout le monde. Et il donne le détail de quelques itinéraires. Il insiste surtout sur le fait que le mot-clé du groupe de marche est l'amitié. Et il invite chacun à venir rejoindre le groupe pour conserver la condition physique et surtout la santé et passer un bon moment d'amitié.

M. Alexis Gobet prend la parole. Avec M. Jean-Paul Dunand, ils s'occupent de la course annuelle. Le programme de cette année figurant dans le livret est indiqué. Cette année, nous irons dans le Val d'Abondance.

M. Jean-José Ruffieux rappelle que nous avons eu deux conférences. L'une de Me Mooser et l'autre avec deux personnes du Réseau Santé et Social de la Gruyère. Ces deux conférences étaient très intéressantes. Pour le futur, il est prévu un cours de conduite avec le TCS et également rester mobile avec les TPF.

Mme Antoinette Badoud remercie ses collègues du Comité qui s'occupe chacun d'un domaine particulier du programme.

4. **Procès-verbal et approbation.** Le procès-verbal n'est pas lu mais affiché.

Comme indiqué sur la convocation, le procès-verbal de l'assemblée du 19 avril 2023 n'est pas lu. Il a été affiché à l'entrée de la salle. Comme il n'y a pas de question à ce sujet, Mme la Présidente en demande l'approbation, ce qui est fait à l'unanimité. Elle remercie la secrétaire pour ce travail.

5. **Comptes 2023, rapport des vérificateurs – discussion, approbation.**

Le caissier Alexis Gobet présente les comptes sur écran et donne de nombreuses explications sur les chiffres qui y sont présentés que ce soit au niveau des dépenses et également des rentrées. Pour cette année, il souligne que les comptes sont déficitaires. Le capital a diminué de Fr 8'316.28. Au 31 décembre 2023, la fortune de la section est de **Fr 44'321,95**. M. Gobet tient également à remercier la famille de Mme Germaine Andrey pour son don.

La parole est ensuite donnée aux vérificateurs MM. Claude Vallélian et Jean-Louis Bochud. M. Vallélian indique que les comptes ont été examinés au complet avec toutes les pièces justificatives à l'appui. Il remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes et certifie ces derniers exacts. Il propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2023, d'en donner décharge au caissier et aux organes responsables, ce qui est fait à l'unanimité.

M. Alexis Gobet fait encore une remarque qui n'est pas sans importance. En 2023, notre section n'a pas pu organiser de loto et ce pour diverses raisons.

Mme la Présidente remercie l'assemblée pour son approbation et également les vérificateurs pour leur travail.

Nous aurions dû réélire M. Claude Vallélian comme vérificateur mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

Il est demandé à l'assemblée si elle serait d'accord de procéder à cette réélection ce qui est fait à l'unanimité

6. Budget 2024 et approbation.

M. Alexis Gobet fait la lecture du budget 2024 qui prévoit un petit déficit mais il est toujours difficile d'énoncer un chiffre exact lorsqu'il s'agit de budget. Mme Badoud remercie M. Gobet pour tout son travail fait très consciencieusement et précise qu'il veille au grain.

Une personne demande à M. Thomet, président cantonal, à quoi sert la cotisation cantonale.

M. Thomet répond que ça couvre les frais du journal Horizon, la cotisation fédérale et d'autres petits frais. Cette cotisation est fixée par l'assemblée des délégués.

Merci à M. Thomet pour sa réponse. Comme il n'y a pas d'autre question, le budget est approuvé par l'assemblée.

7. Démission.

A l'occasion de la démission donnée par la secrétaire Yvonne Geinoz, Mme Antoinette Badoud donne la parole à M. Jean-José Ruffieux qui a davantage travaillé avec elle.

M. Ruffieux relève qu'Yvonne a œuvré durant 15 ans comme secrétaire au sein du Comité. Il relève les noms des personnes avec qui elle a travaillé et donne de nombreux détails sur cette tâche. M. Ruffieux termine en disant que la secrétaire restera présente dans nos cœurs et il la remercie pour ces beaux instants.

Yvonne reçoit un magnifique bouquet et un beau cadeau des mains d'Antoinette Badoud qui la remercie. Yvonne la remercie et également M. Jean-José Ruffieux pour son chaleureux témoignage. Elle remercie aussi tout le Comité avec qui elle a aimé travailler.

8. Divers.

Comme il n'y a pas de question, Mme la Présidente clôt l'assemblée générale.

2^{ème} partie : Conférence et discussion sur le thème : L'école d'antan et son évolution.

MM. François Genoud et Jean-Bernard Repond ont répondu favorablement à la demande de Mme Badoud pour venir nous parler de l'école d'antan et de son évolution. M. François Genoud, ancien recteur du Collège du Sud, fait tout un historique de l'école obligatoire dans notre canton depuis ses débuts et l'on ne peut que constater toute la progression au fil des années pour que toute la jeunesse puisse profiter des possibilités existantes à l'heure actuelle.

Mme la Présidente remercie M. Genoud pour son exposé très intéressant et invite chacun à prendre le verre de l'amitié.

Il est 16 h.10 lorsque l'assemblée est levée.

La secrétaire :

La Présidente :